



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-37699>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **25-37699**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** CHU Rennes

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26350007600017

**Ville :** Rennes cedex 9

**Code postal :** 35033

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 35

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2740974&orgAcronyme=x7c>

**Identifiant interne de la consultation :** CHGR-SD2025-01

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** NOEL

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 05/05/2025 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : CHU Rennes

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : REFONTE DU SITE INTERNET DU CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER (CHGR) ET DE 2 SITES ANNEXES (MAS ET EHPAD)

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 72413000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : La présente consultation a pour objet la refonte du site internet du Centre Hospitalier Guillaume Régnier (CHGR) et de 2 sites annexes (MAS et EHPAD).

**Lieu principal d'exécution du marché** : Rennes

**Durée du marché (en mois)** : 48

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : CARACTERISTIQUES PRINCIPALES : Il s'agit d'un marché public unique (pas de lot). Le marché public est un accord-cadre qui fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum exprimé en valeur pour toute sa durée de validité au sens de l'article R2162-4, 2° du code de la commande publique. Montant maximum pour toute la durée du marché public : 200 000 euro(s) HT. Le marché public est mono-attributaire. Le marché public comprend : - une part de prestations prévisibles conclue à prix global et forfaitaire ; - une part de prestations non programmables conclue à prix unitaires. La part de prestations prévisibles correspond à la refonte du site internet du Centre Hospitalier Guillaume Régnier (CHGR) et de 2 sites annexes (MAS et EHPAD). La part de prestations non programmables correspond à la maintenance du site internet du Centre Hospitalier Guillaume Régnier (CHGR) et de 2 sites annexes (MAS et EHPAD) et aux prestations mobilisables en tant que de besoin tout au long de l'accord-cadre sous forme d'unités d'oeuvre (UO) dont les exigences figurent au Bordereau des Prix (BP) et au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Le marché public est conclu pour une période initiale de deux (2) ans à compter de sa date de notification au titulaire. Le marché public peut ensuite être reconduit deux (2) fois par période successive d'un (1) an et pour une durée de validité maximale de 4 ans.

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES** : La consultation est lancée en procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique. En application du décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et du décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en oeuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du Code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire, une convention constitutive a été signée le 30 juin 2016. Elle désigne le Centre

Hospitalier universitaire de Rennes comme établissement support du GHT « Haute-Bretagne ». Seul le CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER est concerné par le présent marché public. Ainsi, il est confié au CHU de Rennes la fonction d'assurer, pour le compte du Centre Hospitalier Guillaume Régnier, la passation du marché public ainsi que certaines missions liées à l'exécution (décision de reconduction, conclusion d'avenant, décision de résiliation). Toutes les autres missions de la phase d'exécution des marchés publics relèvent du Centre Hospitalier Guillaume Régnier. L'exécution du marché public couvre son régime financier (le recours, le cas échéant, à la sous-traitance, la gestion et l'émission des commandes passées au titre des marchés subséquents, la vérification du service fait, le règlement, le versement d'avances et d'acomptes, la liquidation et le mandatement des factures). Le CHU de Rennes négociera avec les trois (3) soumissionnaires classés en tête à l'issue de l'analyse des offres initiales. Toutefois, le CHU de Rennes se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Les opérateurs économiques doivent impérativement transmettre leur pli par voie dématérialisée, sur le profil acheteur suivant : <http://www.marches-publics.gouv.fr> Les opérateurs économiques sont invités à prendre connaissance des consignes figurant en annexe 1 du règlement de consultation. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les opérateurs économiques devront faire parvenir au plus tard dix (10) jours avant la date limite de réception des plis, une demande écrite sur le site du profil acheteur suivant : <http://www.marches-publics.gouv.fr> Une réponse sera alors adressée sur le site du profil acheteur, à tous les opérateurs économiques ayant retiré le dossier six (6) jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex 02 23 21 28 28. 02 99 63 56 84. [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr) Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2025**